



Open de Saint-Max 2025

RÈGLEMENT

Dans ces règles, les termes "joueur" et "il" doivent s'entendre tant au masculin qu'au féminin. Dans ces règles les termes, FFE signifie Fédération Française des Echecs et FIDE signifie Fédération Internationale Des Echecs.

Article 1 - ORGANISATION

Le club Echec et Max ! organise le 1er Open de Saint-Max, du 07 au 09 juin 2025 à l'espace Victor Hugo, rue Victor Hugo à Saint-Max

Cet open est composé de deux tournoi :

1. Un tournoi A ouvert à tous les joueurs jusqu'à 2399 ELO
2. Un tournoi B ouvert aux jeunes des catégories U8, U10 et U12.

L'arbitrage est assuré par M. Claude ADRIAN AFO2.

Article 2 – RÈGLES

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde). Ces règles sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début de chaque ronde.

2.2 Nulle par accord mutuel

Sauf accord de l'arbitre, les joueurs ne peuvent pas proposer de nulle à leur adversaire avant le 40e coup joué et achevé.

2.3 Bye

Un joueur peut prendre un seul « BYE » lors des 5 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.

2.4 Moyens de Communication

Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables ne devront émettre aucun son ni lumière. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie

Article 3 - TOURNOI

3.1 Appariements

Les appariements se font au système suisse en 7 rondes. Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits. Les appariements sont effectués à partir du logiciel PAPI.

3.2 Cadence de jeu

Les parties se joueront en 1h avec un ajout de temps de 30 secondes par coups pour la totalité de la partie. La notation est obligatoire.

3.3 Horaires

Les horaires suivants concernent les deux tournois :

Pointage	Samedi 7 juin	Jusqu'à 10h15
1ère ronde	Samedi 7 juin	10h30
2ème ronde	Samedi 7 juin	14h30
3ème ronde	Dimanche 8 juin	9h30
4ème ronde	Dimanche 8 juin	13h30
5ème ronde	Dimanche 8 juin	17h
6ème ronde	Lundi 9 juin	9h30
7ème ronde	Lundi 9 juin	13h30
Remise des prix	Lundi 9 juin	17h

Tout joueur se présentant après 10 heures 30 le samedi 7 juin ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point. En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Buchholz tronqué, cumulatif puis performance pour le tournoi A et buchholz tronqué, performance puis cumulatif pour le tournoi B.

Article 4 – PARTICIPANTS

4.1. Droits d'inscriptions

Seniors et vétérans 30 € - Jeunes 15 €

L'inscription est gratuite pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de l'Équipe de France « Élite » Jeunes, les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription à l'organisation au moins 48 heures avant le début du tournoi.

4.2 Inscriptions

Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE. Les joueurs non licenciés A en début de tournoi devront prendre cette licence au club organisateur. Les joueurs étrangers doivent être en possession d'un numéro d'identifiant FIDE. Les inscriptions sont limitées à 70 joueurs au total sur les deux tournois.

4.3. Comportement des joueurs

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait ou abandon non justifié fera l'objet d'une enquête administrative et sera signalé au Directeur Juridique de la DNA pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré.

Les joueurs s'engagent à conserver, sur le lieu du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi.

Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

4.4. Respect du règlement

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Article 5 – PRIX

5.1. Attribution des prix

Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture et ne sont pas cumulables. La liste des prix sera affichée dans la salle durant la première moitié du tournoi. Les prix sont garantis si plus de 50 joueurs au total sur les deux tournois.

Article 6 - DIVERS

6.1 Photographies

Les photographies ne sont autorisées qu'avec des appareils silencieux et sans flash lumineux.

6.2 Responsabilité

L'organisatrice ne pourra être tenue responsable à l'égard des participants, de vols ou dégradations dans la salle, à l'accueil et à ses abords immédiats (parkings).

L'arbitre

Claude ADRIAN

L'organisatrice

Gabrielle NEX